

LA CREATION DES DEPUTES SUPPLEANTS DEMONTRE :

- Le caractère anti-démocratique de l'incompatibilité des fonctions de ministre et de député
- La volonté d'éviter les élections partielles

Paris. — Le gouvernement se réunit aujourd'hui en Conseil de Cabinet pour adopter un deuxième train de lois organiques destinées à préciser des détails « laissés en blanc » dans la Constitution. D'autres trains suivront au cours de réunions gouvernementales qui auront lieu jusqu'à la fin du mois d'octobre.

Il est possible d'autre part que la question de députés suppléants soit à nouveau posée au gouvernement. Il s'agit, on le sait, de ces ombres de députés, de ces doublures, dont le nom sera inscrit sur les bulletins de vote à la suite de celui du candidat, et en petits caractères. Ces demi-députés n'ont en principe pas d'existence propre. Ce ne sont pas véritablement des citoyens à part entière.

Si leur saint patron devient ministre, les suppléants le remplacent au banc de député, mais ils n'ont pas d'existence propre : ce n'est pas eux qui sont élus puisque le scrutin est uninominal.

Ils doivent se borner à déposer dans l'urne le bulletin du ministre, à assurer quelques-unes de ses permanences. L'incompatibilité des fonctions de ministre et de député n'est donc qu'une hypocrisie.

Mais le suppléant pourrait être pris, au cours de la législature d'une folle d'indépendance, et voter contre celui qui lui a donné mission de lui garder sa place. Dans ce cas aussi, les électeurs seraient escroqués.

Et si le « vrai » député ne devient jamais ministre, sa doublure restera dans l'ombre. Elle aura peut-être servi de caution de droite ou de gauche, en y portant d'ailleurs le droit de se porter candidat dans la circonscription aux élections suivantes.

L'absurde invention des suppléants, tient à deux raisons :

1. L'incompatibilité — antidémocratique — des fonctions de ministre et de député.

2. La volonté d'éviter les élections partielles pendant 5 ans.

Alliances...

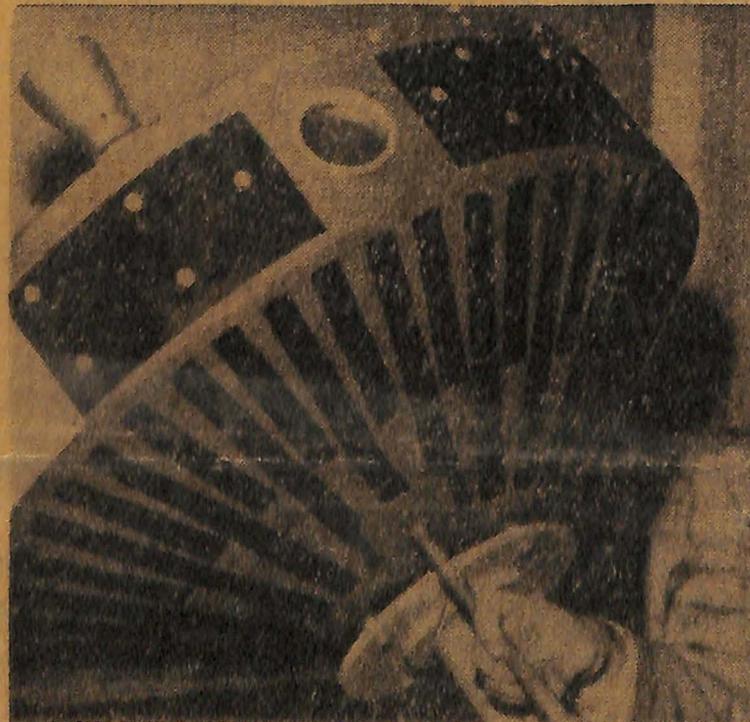
Pendant que le gouvernement prépare les lois organiques, les partis, groupes et groupuscules préparent les élections. Les quatre grands du parti de la guerre d'Algérie, dans la dernière Assemblée, MM. Duchet, Soustei-

le, Bidault et Morice, continuent à tenter de mettre sur pied, une grande coalition de droite.

Le but de cette coalition serait, selon M. Duchet, de présenter le plus souvent possible des

➔ Suite en page 5 :

ELECTIONS



Le lieutenant Colonel John « Pionnier I », premier satellite à bord d'une fusée Thor-Able.

Powers, de l'Air Force Américaine lunaire lancé le 11 octobre, de